

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2015

SANTÉ - (N° 3215)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 422

présenté par
M. Touraine

ARTICLE 32 QUATER A

À l'alinéa 6, après le mot :

« et »

insérer le mot :

« en ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.